

Zeitschrift: Cahiers d'archéologie romande
Herausgeber: Bibliothèque Historique Vaudoise
Band: 15 (1979)

Artikel: L'âge du bronze final à Auvernier (Lac de Neuchâtel, Suisse) : typologie et chronologie des anciennes collections conservées en Suisse : texte
Autor: Rychner, Valentin
Kapitel: IV: L'inventaire d'Auvernier et l'originalité des palafittes de Suisse occidentale
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-835512>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

IV. L'INVENTAIRE D'AUVERNIER ET L'ORIGINALITÉ DES PALAFITTES DE SUISSE OCCIDENTALE

En discutant la chronologie, et dans le sillage des observations déjà formulées par Vogt¹, Gersbach², Kimmig³ et Ruoff⁴, nous avons signalé au passage le caractère plus spécialement *occidental* d'un certain nombre de types céramiques et métalliques, entendant par là que le matériel en question, courant dans la région des lacs de Bienne, Morat et Neuchâtel ainsi que dans le bassin lémanique, voire même dans l'est de la France, l'était moins ou manquait complètement dans la partie orientale du groupe Rhin-Suisse, c'est-à-dire avant tout dans les lacs de Zoug et de Zurich et dans la vallée du Rhin allemande. Nous voudrions maintenant regrouper ces données éparses et mettre en évidence ce qui, dans les collections d'Auvernier, se détache de ce qu'on pourrait appeler le fond commun du Bronze final. Nous devons, d'autre part, esquisser au moins sommairement les caractéristiques négatives de notre matériel, c'est-à-dire l'absence des traits plus spécialement *orientaux* et avant tout zurichois.

Ce faisant, nous achoppons aux difficultés déjà plusieurs fois signalées et inhérentes à l'étude des palafittes : l'abondance des matériaux, l'inexistence de publications systématiques et l'extrême dispersion des collections, qui interdisent une connaissance complète des matériaux et en particulier de la poterie.

D'autre part, en comparant l'est à l'ouest de la Suisse, nous comparons des collections qui, au sens propre, sont loin d'avoir le même poids. Si la Suisse occidentale est, en effet, représentée par les très nombreuses et riches stations littorales des quatre grands lacs – et surtout du lac de Neuchâtel –, les palafittes orientales ne comptent guère que les stations de Zoug et de Zurich.

Une fois mis en évidence les particularismes de la Suisse occidentale, il est évident qu'un problème intéressant serait d'opérer la distinction d'éventuels sous-groupes à l'intérieur même de la province. C'est en cherchant un élément de réponse à ce problème que nous avons tenté de fixer la répartition en Suisse de quelques formes de bracelets. Mais des constatations définitives ne pourront être formulées qu'au moment où nous disposerons de la publication complète de plusieurs sites.

1. LA POTERIE (fig. 41)

Les caractéristiques occidentales de la poterie se manifestent soit au niveau de la forme générale du récipient, soit, le plus souvent, au travers d'un détail de forme ou de l'emploi d'un certain type de décor appliqué à une forme donnée à un moment précis.

A. Forme particulière

Des quatre types fondamentaux de profils distingués dans la typologie, un seul peut passer pour plus spécialement caractéristique des palafittes occidentales. C'est le profil à corps complexe sans encolure, la *jatte* (19/5 - 22/6), courante à Auvernier aux phases moyenne et finale. On la retrouve abondamment en France, surtout au BF IIIb (Ha B2), depuis l'Alsace (Achenheim⁵) jusque dans le Midi (Millas⁶, Las Fados⁷) et en Charente (Bois-du-Roc⁸), en passant par la Franche-Comté (Scy-en-Varais⁹, Courchapon¹⁰), la Bourgogne (Epervans¹¹, Vix¹²), la Champagne (Aulnay-aux-Planches¹³) et la Savoie (Grésine¹⁴). En Suisse même, quelques trouvailles jalonnent le Jura en direction de l'est (Roc de Courroux¹⁵, Bönistein¹⁶), mais la jatte est absente des palafittes de Zoug et de Zurich. Quelques rares exemplaires, de forme le plus souvent particulière, proviennent de Singen¹⁷ et de Säckingen¹⁸, alors qu'un petit fragment d'Efringen-Kirchen¹⁹ pourrait bien correspondre à nos formes de la phase moyenne. Les parallèles cités en France ne concernent que des jattes tardives ou des jattes à décor simple de lignes, de la phase moyenne (Scy-en-Varais), et nous ne trouvons nulle part ailleurs que dans les palafittes suisses de jattes à riche décor de triangles hachurés comme 22/1-2.

B. Détails de forme

Parmi les récipients à corps simple, il faut signaler la *tasse ovale* (19/1-2) décorée de cannelures et à anse horizontale, qui semble inconnue en dehors des lacs jurassiens.

1. VOGT 1930, p. 76; VOGT 1942; VOGT 1949/50, p. 219.

2. GERSBACH 1951, p. 187.

3. KIMMIG 1940, p. 120-121.

4. RUOFF 1974, p. 92 ss.

5. HATT 1952, p. 50, fig. 3/22.

6. SANDARS 1957, p. 311, fig. 92/10-11.

7. SANDARS 1957, p. 304, fig. 89/5-6.

8. SANDARS 1957, p. 256, fig. 70/11; p. 257, fig. 71/5.

9. PÉTREQUIN/AUCANT/URLACHER 1967, p. 128, fig. 6/1.

10. KIMMIG 1954, p. 15, fig. 5/8.

11. BONNAMOUR 1973, fig. 11/5.

12. JOFFROY 1957, p. 583, fig. 3/8.

13. BRISSON/HATT 1953, fig. 59/3.

14. RABUT 1867, pl. 4/1-3.

15. LÜDIN 1972/73, p. 235, fig. 24/6,8.

16. DRACK 1947, p. 105, fig. 3.

17. KIMMIG 1949/50, p. 300, fig. 6/4,18.

18. GERSBACH 1968/69, fig. 80/11.

19. DEHN 1967, fig. 19/10.

Une carte des *petits pots cannelés* (35/2 - 36/32) en Suisse a déjà été proposée par Ruoff²⁰. Même sommaire et fondée essentiellement sur les publications, elle montre bien la concentration de ce type autour des lacs de Neuchâtel, Bienne et Morat. Le manque de trouvailles sur la rive droite du lac de Neuchâtel – qui ne compte, il est vrai, aucune grande station de la phase finale – paraît cependant curieux et nous pensons que l'examen des collections elles-mêmes comblerait cette lacune. La carte devrait également être complétée par les trouvailles du Kestenbergt²¹ et du Roc de Courroux²². Si deux exemplaires au moins sont connus à Zurich/Alpenquai²³, Zoug/Sumpf n'en a par contre livré aucun. À l'ouest, le petit pot cannelé abonde dans les palafittes de Savoie²⁴ et on le retrouve en nombre jusque dans le Midi²⁵, alors que les trouvailles de Lamarre²⁶, Courchapon²⁷, Epervans²⁸, Rolampont²⁹ et Aulnay³⁰ attestent sa présence en Franche-Comté, en Bourgogne et en Champagne.

Le *pichet* (55/17 - 57/11) est à considérer également comme une forme typiquement occidentale, mais son aire de répartition paraît beaucoup plus restreinte que celle du petit pot, puisqu'elle ne s'étend guère au delà des palafittes suisses. Il n'est pas même dit que le pichet soit fréquent au bord du Léman. Nous connaissons cependant un exemplaire en France, incomplet il est vrai, à Broussy-le-Grand, dans la Marne³¹.

Ruoff³² a également signalé, et à juste titre, le caractère éminemment occidental du *vase à épaulement* à corps arrondi et col concave (62/10-14...). Il en propose une carte de répartition qui correspond bien à celle du petit pot cannelé et qui comprend également un point isolé à Zurich/Alpenquai. Mais ce point ne correspond, sauf erreur, qu'à un exemplaire³³, alors que chacune des stations occidentales en contient à coup sûr plus d'une dizaine. Les vases à épaulement à décor de méandres (64/9 ; 66/5 ; 67/9 ; 68/13) et ceux à encolure évasée (63/1 ; 64/11) sont aussi des spécialités occidentales que l'on retrouve également en France (Vinneuf³⁴, Seyssinet-Pariset³⁵, Guerchy³⁶).

Les *fonds de vase polypodes* (46/1 ; 54/1 ; 55/2) semblent être inconnus à l'est du groupe Rhin-Suisse, mais nous ne savons pas exactement jusqu'où on les trouve à l'ouest. À notre connaissance, ils ne sont en tout cas pas fréquents dans l'est de la France.

C. Détails de décor

Les particularités de décor de la Suisse occidentale consistent généralement dans l'emploi retardé de motifs à la mode en Suisse orientale à des époques plus reculées du Bronze final³⁷.

Nous signalerons d'abord les *écuelles* à riche décor gravé de la phase finale d'Auvernier³⁸, que l'on peut

facilement rapprocher des modèles palafittiques de la phase moyenne, mais dont on cherchera en vain les correspondants dans les couches supérieures de Zurich et de Zoug. Très probablement plus anciens (le rebord de 14/5, en tout cas, remonte à Ha A2), les décors irréguliers, non géométriques, comme ceux de 10/9, 11/5 et 14/5, sont également inconnus en Suisse orientale et il est même difficile de leur trouver quelque part des points de comparaison. Ils nous sembleraient entretenir quelques affinités avec les décors pictographiques tels qu'on les connaît dans la vallée du Rhône (Moras-en-Valloire³⁹). Un parallèle savoyard à 11/5⁴⁰ pourrait constituer un argument en faveur de cette hypothèse.

Si les plats creux non décorés ou ceux à riche décor de la phase moyenne sont universellement répandus dans les palafittes suisses et la vallée du Rhin allemande, nous avons vu, par contre, que le *plat creux typique*, à décor de sillons perforés complété ou non par un registre non linéaire (28/7 - 30/11), était à Ha B2 une des formes les plus typiques de la Suisse de l'ouest. Contrairement à la jatte ou au petit pot, et de même que le pichet, le plat creux ne semble pas franchir les limites de la Suisse. Exception faite d'un exemplaire d'Ensisheim⁴¹, que son motif de guirlande éloigne d'ailleurs un peu des modèles suisses, le plat creux typique est en effet inconnu dans l'est de la France et plus spécialement dans les palafittes de Savoie. Bien que moins caractéristique, le plat creux à un seul sillon a, semble-t-il, la même répartition que les plats creux typiques, de même que les plats creux à décor de cannelures seules qui, contrairement aux pots cannelés, n'apparaissent guère ailleurs qu'au bord des lacs suisses. Le décor de sillons perforés était en vogue dans les palafittes zougises et zurichoises aux phases initiale et moyenne, mais il était lié à d'autres formes de récipients, en particulier aux vases à épaulement.

Il en va de même pour les décors de *triangles excisés* (ou imprimés) (36/2) et pour le *décor au peigne*. En ce qui concerne les premiers, ils abondent dans la partie est du groupe Rhin-Suisse où ils constituent un fossile directeur de la phase moyenne Ha B1⁴². Ils ornent aussi bien le rebord des écuelles que la panse des bols, plats creux et vases à col. À la même époque⁴³, ils sont inconnus à Auvernier, où ils ne deviennent à la mode, mais en quantité restreinte, qu'à la phase finale⁴⁴. Attesté dans l'est de la France (Hallignicourt⁴⁵), le motif est cependant absent des palafittes de Savoie, qui connaissent par contre en abondance des impressions de petits carrés. Le triangle excisé revient à la mode à Ha C en Suisse orientale⁴⁶ et dans le sud-ouest de l'Allemagne.

Quant au *décor au peigne*, il est considéré dans l'ensemble du groupe Rhin-Suisse comme une caractéristique de la phase initiale Ha A2, et il est appliqué

20. RUOFF 1974, carte II.

21. RUOFF 1974, pl. 32/2.

22. LÜDIN 1972/73, p. 234, fig. 23/5-6, 11.

23. MNS Zurich, 30581, 26977.

24. RABUT 1864, pl. 9.

25. LOUIS/TAFFANEL 1958, p. 19, fig. 9 ; p. 79, fig. 54.

26. MILLOTTE 1969, p. 477, fig. 22.

27. KIMMIG 1954, p. 13, fig. 4/18.

28. BONNAMOUR 1973, fig. 13/1,3-4.

29. KIMMIG 1952, p. 163, fig. 32/2.

30. BRISSON/HATT 1953, p. 211, fig. 49/5.

31. CHERTIER 1976a, p. 127, fig. 27/3.

32. RUOFF 1974, carte II.

33. MNS Zurich, 27085.

34. CARRÉ 1970, fig. 7/10.

35. BOCQUET 1969b, pl. 50/352.

36. NICOLAS et coll. 1975, p. 176, fig. 14/95-96.

37. Nous nous permettons d'admettre ici que les phases Ha A2, B1 et B2, telles que nous les concevons dans ce travail, correspondent chacune, grosso modo, à la même tranche de la chronologie absolue à l'est et à l'ouest du pays. Même si la dendrochronologie peut, dans ce domaine, déboucher sur des surprises, il paraît invraisemblable cependant que

l'on doive compter avec des décalages très importants et que le Ha B2 occidental, par exemple, soit reconnu contemporain du Ha B1 oriental.

38. RYCHNER 1974/75, fig. 1/6-7.

39. NICOLAS/MARTIN 1972.

40. RABUT 1867, pl. 1/4.

41. JEHL/BONNET 1962, fig. 12/7.

42. Voir par exemple Zurich/Alpenquai : PFAHLBAUTEN 10, pl. 8-10.

43. Voir ci-dessus, note 37.

44. EGLOFF 1970, fig. 8/24.

45. CHERTIER 1974, p. 535-536.

46. RUOFF 1974, pl. 44/6 ; 46/9 ; 41/18.

avant tout sur le col des vases à épaulement et à l'intérieur de la panse des écuelles. A Ha B1 en Suisse orientale, son emploi disparaît peu à peu tandis qu'il reste à la mode dans les palafittes occidentales, où le vase à épaulement poursuit sa carrière avec un égal succès⁴⁷. A Ha B2, le décor au peigne est toujours en vogue à Auvernier⁴⁸, mais complètement oublié dans l'est de la Suisse. On le trouve surtout sous forme de traits obliques alternés sur des pots ou des pichets, mais également en motif linéaire sur des plats creux ou sur certains petits pots. Cette mode retardée ne semble pas dépasser le cadre des palafittes de Suisse occidentale.

Les décors particuliers à la Suisse occidentale sont rares. Mis à part certains curieux motifs d'écuelles discutés plus haut, il faut encore signaler les *panneaux de cercles concentriques imprimés* de 33/1, typiques de la phase palafittique finale. Connu en tout cas dans les lacs de Neuchâtel et de Bienne⁴⁹, ce motif, également attesté en Bourgogne⁵⁰, est assez répandu en Savoie⁵¹. En Suisse orientale, il appartient au Ha C⁵², tout comme dans le sud-ouest de l'Allemagne, où il constitue un des motifs les plus prisés de la poterie de type Alb-Hegau. Ce décor peut donc être considéré comme un des liens étroits liant le Ha B2 au Ha C et laissant peut-être entrevoir un possible et partiel synchronisme entre ces deux phases.

Dans l'autre sens, il est facile de montrer que de nombreuses formes présentes dans les inventaires de Suisse orientale manquent à Auvernier et plus généralement en Suisse occidentale. Nous pensons principalement aux écuelles à profil brisé et très large rebord⁵³, aux bols sinueux⁵⁴, aux plats creux à très grand rebord⁵⁵, aux pots à rebord en entonnoir, très globuleux et à petit fond bien détaché⁵⁶, aux bols à rebord échancré⁵⁷, aux panneaux de cannelures verticales⁵⁸, aux cols légèrement enfoncés⁵⁹ (*eingesenkte Halsfeld*) et aux petits cordons en relief sur l'épaule de certains récipients⁶⁰, formes et décors tous caractéristiques de la phase finale. A la phase moyenne, on s'accorde généralement à reconnaître que la Suisse orientale développe des décors géométriques plus riches que ceux des palafittes de l'ouest. A la même époque, le col des vases à épaulement orientaux est décoré d'une façon bien particulière. C'est ainsi qu'en lieu et place des lignes et des traits au peigne horizontaux, on retrouve des registres de sillons perforés⁶¹ – c'est le cas le plus fréquent – ou des frises non linéaires⁶². A Auvernier, et en général dans les palafittes occidentales, on ne trouve qu'exceptionnellement le vase à épaulement à sillons perforés⁶³ et un seul cas de motifs non linéaires seuls sur le col d'un tel récipient, et encore s'agit-il d'un vase de forme parfaitement occidentale⁶⁴.

Si l'on reste à l'intérieur de la province palafittique occidentale franco-suisse, il est intéressant de constater que la Suisse et la Savoie n'entretiennent pas de liens très étroits. Comme les stations de Savoie, en particulier celles du lac du Bourget, ne semblent débiter qu'avec le BF IIIb (Ha B2), nos remarques ne peuvent

concerner que la phase palafittique finale. Nous constatons alors que la Savoie se caractérise avant tout négativement, en ce sens qu'elle ignore bon nombre de caractéristiques de la Suisse occidentale. C'est ainsi qu'on y cherchera en vain les plats creux typiques à sillons, les pichets, les jattes cannelées, les écuelles à riche décor gravé, les décors au peigne et les décors – linéaires ou non – entourant l'anse en feston. Nous verrons que l'étude des bronzes débouche sur des conclusions analogues.

2. LE BRONZE

C'est à l'étalon des bracelets, les plus sensibles à la mode, que se mesure peut-être le mieux l'originalité de l'industrie métallurgique d'Auvernier et des palafittes de Suisse occidentale en général. C'est donc sur cette forme de parure que nous insisterons plus particulièrement. Nous avons en effet tenté d'établir la carte de répartition des principaux types rencontrés à Auvernier, dans le triple espoir de montrer quelles formes sont les plus fréquentes, de distinguer si possible des particularismes locaux à l'intérieur de la province palafittique occidentale et de mettre en évidence des points de concentration, peut-être assimilables à des centres de fabrication.

Cette enquête, pour ce qui est du matériel suisse, ne repose pas sur la bibliographie du sujet – très insuffisante comme on peut bien le penser – mais avant tout sur la connaissance directe des principales collections suisses et sur les renseignements qu'ont bien voulu nous fournir un certain nombre d'importants musées étrangers. Nous avons également tenu compte des trouvailles les plus récentes d'Auvernier (fouilles 1969-1975). Connaissant l'éparpillement des collections et le degré d'épuisement variable des différentes stations, nous sommes bien conscient que nous n'avons pu mettre la main que sur une partie sans doute modeste de l'ensemble du matériel. Mais la quantité des bracelets ainsi recensés (sept cent un⁶⁵ individus répartis en quatorze types pour l'ensemble de la Suisse au nord des Alpes et le Léman français, dont cinq cent quatre-vingt-seize pour les seuls lacs de Neuchâtel, Bienne et Morat) permet déjà, croyons-nous, de se faire une idée des problèmes posés, et fournit un échantillonnage statistiquement valable. Les collections que nous ne connaissons pas et les matériaux encore enfouis au bord des lacs ne devraient pas, en effet, modifier sensiblement l'importance relative des différentes formes. Nous commencerons cette revue par les bracelets des phases initiale et moyenne pour aboutir aux formes les plus récentes, sans nous interdire de mentionner ici et là quelques formes, rares il est vrai, que nous n'avons pas rencontrées à Auvernier.

BRACELET TRIPLE, FORME 14 (liste 1, carte 1 et fig. 42/1)

Ce bracelet, un des seuls à Auvernier que nous puissions assez sûrement dater de Ha A2, est une des rares

47. Voir par exemple Le Landeron : RUOFF 1974, pl. 13/11-15.

48. RYCHNER 1974/75, fig. 5/1, 5.

49. RUOFF 1974, fig. 14-15.

50. HENRY 1933, p. 31, fig. 5 (Pommard); JOFFROY 1957, p. 583, fig. 3/9 (Vix).

51. RABUT 1867, pl. 1/7; 2/4; 3/4.

52. RUOFF 1974, pl. 52/8.

53. RUOFF 1974, pl. 2/1.

54. RUOFF 1974, pl. 4/13.

55. RUOFF 1974, pl. 6/1.

56. RUOFF 1974, pl. 4/15.

57. RUOFF 1974, pl. 33/5.

58. RUOFF 1974, pl. 22/9.

59. RUOFF 1974, pl. 22/3.

60. RUOFF 1974, pl. 18/4, 9.

61. MNS Zurich, 26874, 26878, 26879, 26881... (Alpenquai). Voir aussi PFAHL-BAUTEN 10, pl. 7/16.

62. MNS Zurich, 27030, 27036, 27041 (Alpenquai).

63. MCA Neuchâtel, Cortaillod, sans N°.

64. MNV Bâle, 14320 (« Westschweiz »).

65. Les fragments clairement identifiables de bracelets différents comptent pour une unité, au même titre que les pièces entières, qui sont la majorité.

formes du Bronze final de Suisse occidentale qui ne soit pas propre avant tout aux palafittes. Il est, en effet, bien connu dans le sud-ouest de l'Allemagne⁶⁶, rigoureusement semblable au nôtre, pour autant que nous puissions en juger. En Suisse, le bracelet triple se rencontre avant tout au bord du lac de Neuchâtel, et surtout à Corcelettes – qui a livré presque la moitié de l'ensemble –, Estavayer et Auvernier, c'est-à-dire dans trois des quatre stations les plus riches du lac. On peut vraisemblablement admettre qu'ils y ont été fabriqués mais nous ne pouvons savoir si, pour ces bracelets, ces stations ont aussi joué le rôle de centre d'exportation vers le sud-ouest de l'Allemagne. Ce serait en tout cas le seul exemple d'exportation massive de bracelets et c'est pourquoi nous jugeons ce commerce peu vraisemblable. Quant aux deux seuls exemplaires du Léman, ils proviennent sans doute du lac de Neuchâtel, hypothèse renforcée par l'absence de ce type sur la rive sud du Léman, comme dans le reste de la Savoie d'ailleurs. Les bracelets triples sont également inconnus à Zoug et à Zurich.

BRACELET MASSIF À SECTION PENTAGONALE OU HEXAGONALE, FORME 8 (liste 2, carte 2 et fig. 42/2)

La liste de ces bracelets, réunissant les exemplaires des phases initiale et moyenne, met immédiatement en évidence leur caractère occidental et plus exactement centre-occidental. Inconnus dans l'est de la Suisse et particulièrement dans les stations zurichoises, rares dans le Léman, absents de Savoie, ils sont avant tout caractéristiques des lacs de Neuchâtel, Bienne et Morat, où la plupart des stations en ont livré au moins un exemplaire. Entre Auvernier, Cortaillod, Corcelettes, Estavayer et Nidau, la répartition semble assez uniforme. Des quatre exemplaires lémaniques, ceux de Morges et de Nyon, à cause de particularités de forme, sont probablement à considérer comme de fabrication locale, ceux de Thonon et de Nernier se rattachant par contre au modèle courant. Les deux bracelets à section hexagonale de Möhringen⁶⁷, en pays de Bade, à cause du détail de leur forme, en particulier les longues extrémités arrondies, pointues et non décorées, ne sont pas, à nos yeux, de provenance palafittique. L'illustration trop imprécise ne permet pas de se prononcer sur l'exemplaire alsacien de Pfaffenhofen⁶⁸.

BRACELET PENTAGONAL CREUX, À ALVÉOLES (liste 3, carte 3 et fig. 42/4)

Etroitement apparenté au type précédent, mais aussi aux épingles céphalaires, ce type, qui n'est d'ailleurs pas attesté à Auvernier, est l'un des plus rares de tout le Bronze final palafittique, puisque nous n'en connaissons que huit exemplaires, provenant tous du lac de Neuchâtel et presque exclusivement de la rive nord. Cette forme est à coup sûr une de celles dont l'exécution exige la plus grande maîtrise technique, et si le nombre de trouvailles autorise des conclusions de ce genre, il est fort probable qu'elle a été inventée par un artisan de Concise.

BRACELET DE SECTION QUADRANGULAIRE ARRONDIE, FORMES 6-7 (liste 4, carte 4 et fig. 42/3)

Ces bracelets sont souvent difficiles à distinguer des bracelets pentagonaux ou hexagonaux. Ils sont beau-

coup moins nombreux mais de répartition très voisine : aucun exemplaire dans l'est de la Suisse, mais la quasi-totalité au bord des Trois-Lacs, avec un prolongement isolé jusqu'à Genève et une absence totale de trouvailles dans les palafittes de Savoie. Sauf Corcelettes, la plupart des stations riches, dont Auvernier, se signalent de nouveau par un nombre plus important de trouvailles.

BRACELET À SECTION EN CHEVRON ÉPAIS, FORME 9 (liste 5, carte 5 et fig. 42/5)

De forme pourtant bien typée, ces bracelets sont de loin les plus rares de tout le Bronze final palafittique. A part les deux exemplaires d'Auvernier, nous n'en connaissons que deux, l'un à Cortaillod, l'autre à Nidau, qui ne sont ni l'un ni l'autre identiques aux nôtres. Bien que cette forme paraisse se situer parfaitement sur une ligne typologique évolutive menant des bracelets pentagonaux aux bracelets tardifs de forme 11, il semble cependant qu'elle ne soit due qu'à la fantaisie d'un tout petit nombre d'artisans.

BRACELET À SECTION EN CHEVRON MINCE, FORME 10 (liste 6, carte 6 et fig. 42/6)

A peine mieux représentée que la précédente, dont elle semble issue, cette forme connaît cependant une diffusion légèrement plus large, s'étendant à la rive sud du lac de Neuchâtel et au Léman. Mais elle est inconnue aussi bien dans les stations genevoises et au sud du Léman que dans les palafittes de Savoie. Il semble bien qu'Auvernier ait été à nouveau un des points de départ de cette mode peu répandue, mais qui a peut-être donné naissance à celle des bracelets tardifs de forme 11. L'exemplaire d'Hauterive est muni d'alvéoles et se rapproche ainsi des bracelets pentagonaux creux (liste 3).

BRACELET À SECTION LENTICULAIRE ET DÉCOR OCELLÉ, FORME 12 (liste 7, carte 7 et fig. 42/7)

Typique de Ha B1 et témoin le plus répandu des bracelets de cette époque, cette forme est une des seules qui soit également attestée à Zurich. Mais la répartition de ce bracelet a de nouveau son centre de gravité sur le lac de Neuchâtel, où Auvernier, Cortaillod, Concise et Estavayer se signalent par le nombre de trouvailles le plus important, alors que le lac de Bienne ne fournit curieusement que deux exemplaires. Il est frappant d'autre part que cette parure, attestée au sud du Léman, soit tout à fait absente de la région genevoise. Elle est par ailleurs inconnue des palafittes des lacs d'Annecy et du Bourget, mais s'étend en revanche jusqu'en Franche-Comté. Précisons à ce propos que nous n'avons tenu compte dans cette liste que des exemplaires classiques de la forme 12, soit des bracelets comportant au moins une plage centrale décorée de cercles et de demi-cercles concentriques.

Nous avons signalé, en parlant de typologie et de chronologie, que la forme de bracelet en question a finalement donné naissance au bracelet de forme 1, en tôle, à décor ocellé à rayons. Les termes de cette évolution, qui va dans le sens de l'augmentation de la hauteur, de la courbure et de l'amincissement du profil, sont particulièrement bien saisissables sur quelques pièces neuchâteloises⁶⁹. Or cette évolution n'a pas eu

66. Carte de répartition dans RICHTER 1970, pl. 71 A.

67. KIMMIG 1940, pl. 33 A/7-8.

68. HENNING 1912, pl. 7/2.

69. Un bracelet d'Auvernier (BM Londres, WG 348, liste 7) appartient encore tout juste à la forme 12. Un bracelet de Saint-Blaise (BM Londres 89.11-1.123, liste 8) se situe entre la forme 12 et la forme 1.

Un bracelet de Cortaillod (MSCH Bienne, Cd 361, liste 8) se rattache déjà à la forme 1 mais la forme de sa section et l'organisation du décor rappellent encore fortement la forme 12.

lieu dans l'est de la Suisse, où l'on connaît pourtant les bracelets de forme 12. Il est ainsi permis de se demander si ceux-ci sont de fabrication locale ou si on ne doit pas plutôt les considérer comme des importations de Suisse occidentale.

BRACELET EN TÔLE DE BRONZE À RICHE DÉCOR GRAVÉ, FORME 1 (liste 8, carte 8 et fig. 42/8)

Avec cette forme, nous avons affaire au bracelet indubitablement le plus répandu de l'âge du Bronze en Suisse, puisque nous en connaissons au moins deux cent trente-deux exemplaires. Un coup d'œil même rapide à la carte fait apparaître de façon éclatante les points d'accumulation privilégiés que sont Corcelettes et Auvernier – ils ont livré plus de la moitié de ces bracelets –, Mörigen et Cortaillod dans une moindre mesure. Inconnue en général à l'est du lac de Bièvre, mais présente de façon totalement isolée au Montlingerberg, cette forme de bracelet est bien attestée le long du Léman jusqu'à Morges et dans le Chablais vaudois, alors qu'à l'ouest du Léman, exception faite du fragment provenant de Chens, la Savoie et les Alpes sont à nouveau vides de trouvailles.

Il est bien évident que seule la publication complète et détaillée de l'ensemble de l'inventaire, que nous ne pouvons entreprendre ici, pourrait permettre l'identification de centres de production ou au moins la mise en évidence de plusieurs sous-groupes stylistiques différents. Il est cependant d'ores et déjà possible de formuler quelques remarques à ce sujet. C'est ainsi que la grande majorité de l'inventaire de Corcelettes⁷⁰ est constituée par des bracelets assimilables à notre variante 1 (85/1-4), laquelle, dans les quatre principaux centres de la forme 1, n'est encore majoritaire qu'à Mörigen, alors qu'à Auvernier, elle n'est représentée que par six des quarante-neuf bracelets. La variante 4, sans décor ocellé, la plus rare, compte également quatre de ses sept représentants à Auvernier. La variante 1 est bien attestée aussi à Aigle et à Ollon.

Deux sites ont fourni des bracelets très particuliers. C'est d'abord le cas du cimetière du Boiron à Tolochenaz, dont les bracelets ne se retrouvent qu'à la station palafittique de Morges – emplacement probable de l'atelier producteur –, dans le cimetière tout proche de Saint-Prex et à Vallamand, sur le lac de Morat, sous forme de deux petits fragments d'une même pièce que nous n'hésitons pas à considérer comme une importation lémanique. Nous pensons d'autre part à une paire de bracelets, d'origine lémanique elle aussi, dont on ne connaît pas encore d'équivalent (Musée de Nyon).

Nous ne disposons pour l'instant d'aucun argument sérieux nous permettant de décider si toutes les variantes du bracelet de forme 1 ont été simultanément à la mode ou si, au contraire, certaines sont plus anciennes que d'autres à l'intérieur de Ha B2. Parmi les très nombreux bracelets de ce type mis au jour au cours des fouilles récentes d'Auvernier, la variante 1 n'était représentée que par de très rares fragments, qui voisinaient avec d'autres, d'une variante épaisse et coulée⁷¹, caractérisée par des décors limitant les zones ocellées identiques à ceux des bracelets de forme 12 (lignes verticales et fins chevrons) et considérée de ce fait comme plutôt ancienne, tandis que les nombreux bracelets entiers n'appartenaient qu'aux variantes 2, 3 et 4. Tenons-nous là un indice possible de l'antériorité de la variante 1 par rapport aux variantes 3 et 4 ? Si les variantes 1 à 4 sont toutes contemporaines, il peut

d'autre part paraître curieux que Mörigen, pourtant séparé du grand centre de Corcelettes par toute la partie orientale du lac de Neuchâtel où prédominent les variantes 2 à 3, ait livré une majorité de bracelets de la variante 1.

Les bracelets de forme 1 trouvés en France et en Allemagne, parfois très loin de Suisse occidentale, posent la question difficile des éventuelles exportations lacustres. Dans ce cas précis, il ne nous paraît pas encore possible de lui donner toujours une réponse bien nette, que l'analyse interne des objets aidera peut-être à formuler. Pour l'instant, nous devons donc nous contenter de signaler en quoi ces bracelets se distinguent des exemplaires suisses, en ne nous appuyant encore que sur une comparaison purement formelle, concernant surtout le décor.

Les bracelets de Herrlisheim, pour commencer, les plus proches de l'hypothétique centre exportateur, sont indubitablement de la main de l'artisan qui a fabriqué deux exemplaires du dépôt de Bâle/Elisabethenschanze, ainsi que le bracelet du Montlingerberg. Ces trouvailles sont, en effet, rigoureusement identiques tant par leur taille que par la section, la facture et l'organisation du décor. Seul varie le nombre de motifs ocellés centraux par zone décorée : deux à Herrlisheim et au Montlingerberg, trois à Bâle. Le lien avec les palafittes est donné par le troisième bracelet de Bâle, de même forme que les deux autres mais décoré dans un style tout différent, très particulier, que nous qualifierions de plus relâché. Or, un exemplaire extrêmement voisin, où nous croyons retrouver la main du même artisan, provient de Cortaillod⁷², sans que nous puissions dire dans quel sens se sont déroulées ces relations Bâle - palafittes.

Quant aux bracelets de Mannheim, Hanau, Hochstadt, Wiesbaden, Rüdesheim et Saalfeld, ils se distinguent des productions lacustres avant tout par l'organisation du décor dans les espaces limitant les zones ocellées. C'est ainsi, en particulier, qu'on ne trouve jamais de bandes de triangles hachurés. On remarquera, d'autre part, que ces huit bracelets allemands ne représentent que quatre variantes différentes. Les trois bracelets de Rüdesheim sont, en effet, identiques, au moins dans la composition du décor, et il en va de même aussi bien pour les exemplaires de Hanau et de Mannheim que pour ceux de Hochstadt et de Wiesbaden. Quant au bracelet de Brebach, son décor n'est malheureusement pas visible. Si les bracelets allemands se distinguent donc nettement de la norme lacustre, il est intéressant, cependant, de signaler de très étroites ressemblances existant entre certains d'entre eux et des exemplaires suisses, eux-mêmes isolés dans leur milieu. Nous pensons à un bracelet de Cortaillod (MCA Neuchâtel, Cort. 138), presque pareil à ceux de Wiesbaden et de Hochstadt, ainsi qu'à un bracelet de Chabrey (MNS Zurich, 23668), identique à celui de Saalfeld. Le bracelet dragué dans le Rhin à Mayence, pour terminer, à cause de sa forme et de son décor, n'entretient que d'assez lointains rapports avec le matériel lacustre. Il se situe, en fait, à la limite du type en question, pourvu qu'il est de deux côtes en relief hachurées à chacune de ses extrémités. La même

70. Voir par exemple MUSÉE CANTONAL VAUDOIS, pl. 26.

71. RYCHNER 1974/75, p. 53, fig. 8/5.

72. MCA Neuchâtel, Cort. 770 (ancienne cote).

remarque vaut d'ailleurs pour l'exemplaire français de Vénat, à peu près identique.

En France, quelques bracelets ont un lien de parenté étroit avec ceux trouvés en Allemagne. L'exemplaire de Petit-Villatte est absolument identique à celui de Hochstadt, tandis qu'un des fragments de Nantes, ainsi que celui de Vénat, sont indissociables, respectivement, des bracelets de Mannheim et de Mayence. Les bracelets de la Tuffière à Rolampont et celui de Vénat se rapprochent d'autre part avec évidence des bracelets sarrois du type de Reinheim⁷³, très voisins de notre forme 1, qui sont caractérisés, quant au décor, par des zones à un seul groupe de cercles concentriques. Nous pouvons donc exclure pour ces derniers une provenance palafittique. Nous considérerions volontiers le bracelet de la région d'Issoudun comme de fabrication indigène lui aussi. Son décor ocellé dépourvu de toute zone intermédiaire ou terminale comportant d'autres motifs est en tout cas inconnu en Suisse. Il n'en va pas de même des bracelets de Ray-sur-Saône, qui sont à notre avis d'origine nettement palafittique, ou en tout cas parfaitement exécutés dans l'esprit lacustre. C'est d'ailleurs la seule trouvaille étrangère comprenant des bracelets de la variante 1 (pour autant que les dessins permettent d'en juger). Le cas de la parure de Neuville-sur-Essonne (provenant soi-disant d'une sépulture de la Tène) est encore plus frappant. Elle présente, en effet, trois zones oculées organisées dans le même style que celles des bracelets de type Boiron, et même exactement identiques à celles de deux exemplaires de ce cimetière (MCAH Lausanne, 30112; 30383) et d'un autre provenant de Morges (24947), avec, en particulier, les mêmes faisceaux de traits bordés de pointillés. Il nous paraît indiscutable que cette pièce a été exportée de la région lausannoise.

En résumé :

1. La plupart des bracelets de forme 1 trouvés en dehors de la province lacustre de Suisse occidentale se distinguent par le décor de l'ensemble de l'inventaire lacustre.
2. Les trouvailles étrangères de bracelets courants dans l'inventaire lacustre (Ray-sur-Saône, Neuville-sur-Essonne) sont exceptionnelles.
3. Quelques trouvailles d'Allemagne et de France ont en Suisse des parallèles totalement identiques ou presque (Saalfeld - Chabrey; Petit-Villatte - Wiesbaden - Hochstadt - Cortaillod), qui font eux-mêmes figure de rareté dans leur milieu.
4. Plusieurs trouvailles du nord de la Suisse, d'Allemagne et de France peuvent être regroupées (Bâle, Montlingerberg et Herrlisheim; Mannheim, Hanau et Nantes; Hochstadt, Wiesbaden et Petit-Villatte).
5. Des ressemblances totales ou très poussées existent entre des bracelets trouvés en France et en Allemagne (Hochstadt - Petit-Villatte; Nantes - Mannheim; Vénat - Rolampont - Reinheim - Mayence).

La nature et le fonctionnement des mécanismes qui ont présidé à la répartition des bracelets de forme 1 ne sont pas encore près d'être explicités. Que certaines trouvailles de France et d'Allemagne soient le produit d'ateliers locaux ou d'artisans ambulants, il n'en reste

pas moins que l'idée «bracelet en tôle à décor ocellé» a très vraisemblablement eu son origine en Suisse, puisque cette forme remonte sans aucun doute au bracelet ocellé de forme 12, de caractère essentiellement palafittique, et inconnu, par exemple, en Hesse.

Il est incontestable, dans l'autre sens, que les palafittes recèlent, en très faible quantité il est vrai, des bracelets importés⁷⁴. Nous connaissons, en effet, à Morges⁷⁵, un bracelet de type lorrain, mince, à rebords recourbés, pièce unique en Suisse, et à Corcelettes⁷⁶, une moitié de bracelet à profil légèrement sinueux et rebords épaissis, exactement semblable à ceux de Reinheim et qui constitue lui aussi un *unicum* dans l'inventaire lacustre. Corcelettes a livré, d'autre part, le fragment d'un autre type de bracelet⁷⁷ qui traduit lui aussi l'existence de relations avec le nord. Il s'agit d'une moitié de bracelet creux de section ovale, à très grands tampons, de forme exactement semblable à ceux que l'on trouve, par exemple, à Port-Arthur⁷⁸ ou à Ockstadt⁷⁹.

BRACELET CREUX À RICHE DÉCOR GRAVÉ, FORME 11 (liste 9, carte 9 et fig. 42/9)

Il s'agit de la seconde forme représentant le *Strichstil* de Vogt à Ha B2. Autant dire qu'elle est à nouveau exclusivement occidentale et qu'elle n'apparaît pas dans les palafittes de Zurich et de Zoug. Ces bracelets sont beaucoup moins nombreux que les précédents et semblent assez uniformément répartis sur les lacs de Bienne, Morat et Neuchâtel, en laissant certes apparaître des points préférentiels de concentration, mais cependant moins spectaculaires que pour les bracelets de forme 1. C'est Auvernier qui, cette fois, semble être le centre le plus important du lac de Neuchâtel, et pour une fois, nous avons la preuve que cette accumulation pourrait bel et bien correspondre à un centre de fabrication, puisqu'un bracelet de ce type a été découvert en cours de fabrication, lors des fouilles récentes d'Auvernier, avec les restes de son moule en terre cuite. Il est vraisemblable que Corcelettes, et sans doute aussi Nidau, ont également produit de semblables bracelets.

Contrairement à la forme 1, le bracelet de forme 11 est attesté dans la partie genevoise du Léman – faiblement il est vrai –, en Savoie et surtout dans les Alpes. A travers le centre de la France, il s'avance d'autre part jusqu'en Charente et un exemplaire isolé est même connu en Angleterre. Mais il n'a, par contre, trouvé aucun écho dans le nord-est de la France et dans le sud-ouest de l'Allemagne, contrairement aux bracelets de forme 1.

Les bracelets de forme 11 ne sont pas partout les mêmes et des détails de forme aussi bien que de décor permettent d'identifier des variantes locales. Si nous prenons pour norme la majorité des bracelets des lacs de Bienne, Morat et Neuchâtel, tels que nous les avons à Auvernier, on constate d'abord qu'une série de pièces de provenance lémanique ou valaisanne s'en écartent dans la mesure où elles sont caractérisées par l'extrême petitesse, voire même l'inexistence des tampons. Les trouvailles de Sion, d'Aigle, du «lac Léman», du Boiron et de provenance inconnue au musée de Chalon-

73. KOLLING 1968, pl. 63.

74. A propos des influences occidentales dans les palafittes, voir MILLOTTE 1958/59.

75. MCAH Lausanne, 24950.

76. MCAH Lausanne, sans N°.

77. MCAH Lausanne, 9605.

78. MARIËN 1956, B 1/1-2.

79. RICHTER 1970, pl. 59/1047.

sur-Saône, ainsi que deux bracelets de Corcelettes, se rattachent à cette variante. Plus à l'ouest, une autre variante, qui compte les rares exemplaires de Savoie – un de Grésine et un du «lac du Bourget» –, les deux exemplaires de Saint-Genouph, ceux (?) de Laferté et de Charroux, le bracelet de Saint-Aignan, un des deux exemplaires de Vénat et le bracelet du dépôt anglais de Shoebury, est caractérisée par un type de décor bien particulier que nous qualifierions de «cloisonné», formé de la juxtaposition de petits champs, au contraire des décors normaux composés en frise continue. Il y a tout lieu de croire que ces deux premières variantes ne sont pas le produit d'ateliers lacustres. Si nous revenons aux bracelets alpins, nous constatons qu'ils n'appartiennent pas à la variante franco-savoyarde. Trois des six bracelets de Réallon constituent une troisième variante, caractérisée par de fortes côtes radiales disposées non seulement vers les extrémités mais aussi au milieu du bracelet, une disposition que l'on ne retrouve nulle part ailleurs. Nous n'hésitons donc pas à considérer ces parures comme indigènes ou au moins de provenance non lacustre. Un quatrième exemplaire du même dépôt, très voisin d'un bracelet des environs d'Agén, frappe comme les autres par la grandeur – inusitée dans les palafittes – des tampons. Il est probablement lui aussi de fabrication locale. La frise médiane longitudinale de fines encoches obliques alternées est en tout cas inconnue en Suisse. Les deux derniers bracelets de Réallon comportent également une frise médiane longitudinale combinant lignes et points. Ils nous paraissent donc d'origine non palafittique. Les trois bracelets de l'Épine se distinguent aussi du fond commun palafittique par la grandeur des tampons. Un exemplaire est à nouveau muni dans les extrémités de fortes côtes radiales encochées encadrant un champ de triangles hachurés, une disposition que l'on retrouve souvent sur un type palafittique de bracelets côtelés (forme 3) mais jamais à notre connaissance sur le type qui nous occupe ici. Le deuxième bracelet de l'Épine porte un décor principal (zigzag à trois lignes) que l'on ne rencontre pas dans les palafittes, mais par contre à Réallon. La frise médiane en arêtes de poisson rappelle également un des exemplaires de Réallon et le bracelet d'Agén. Quant au troisième, assez voisin du bracelet de Digne et déjà plus proche de la moyenne des bracelets palafittiques, il possède dans la station de Chabrey/Montbec, sur le lac de Neuchâtel, un frère presque jumeau, plus ressemblant encore que les pièces de comparaison présentées par Courtois. A tel point que nous serions tenté de voir dans ces deux bracelets le travail d'un même artisan, des mains duquel est peut-être aussi sorti le bracelet de Saint-Aignan, également caractérisé par des bandes radiales d'encoches en forme de lunules. Quoi qu'il en soit, il s'agit d'une exception et il semble bien qu'il n'y ait pas eu échange régulier d'objets finis entre la Suisse et les Alpes françaises.

S'il s'agit maintenant de fixer dans l'espace une origine à cette forme de bracelet, nous devons d'abord remarquer qu'il s'inscrit parfaitement dans le style des palafittes, qu'il y peut être considéré comme le descendant de certains bracelets à section en chevron (forme 10) et qu'une origine lacustre nous paraît donc la plus vraisemblable. Seule l'idée de ce bracelet aurait été transplantée en France, où il paraît bien avoir été fabriqué sur place, en subissant un certain nombre de modifications. Mais il peut paraître surprenant qu'une seule des nombreuses formes de bracelets de la phase

palafittique finale ait pu s'implanter dans les Alpes, la Savoie et ailleurs en France, alors que toutes les autres, y compris celles des phases antérieures, sont strictement limitées à la région des lacs. C'est pourquoi nous pourrions à la rigueur aussi accepter pour ce type une origine alpine française et envisager un mouvement d'influence des Alpes vers les palafittes.

BRACELET CÔTELÉ, FORME 2 (liste 10, carte 10 et fig. 42/11)

Si le style côtelé des bracelets est universellement répandu à Ha B2, il s'exprime cependant dans les palafittes occidentales à travers des formes à nouveau particulières, qu'on ne retrouve guère en dehors de cette province. La forme 2 est assez proche, quant à son profil, de la forme 1, variante 1. Corcelettes se signale d'ailleurs encore une fois par une extraordinaire concentration, dépassant de loin celle d'Auvernier. En dehors de ces deux stations, le bracelet de forme 2 est peu répandu. On remarquera, en particulier, sa quasi-absence du lac de Bienne, où Möriegen, pourtant riche de bracelets de forme 4, n'en a livré qu'un seul exemplaire. Comme pour les formes 1 et 11, quelques trouvailles jalonnent le Valais et le Chablais vaudois, mais, mis à part les deux exemplaires du Boiron et le fragment des Eaux-Vives, cette forme est inconnue au bord du Léman. À l'est, au delà du lac de Bienne, l'exemplaire du Montlingerberg est complètement isolé.

BRACELET CÔTELÉ, FORME 4, VARIANTE 2 (liste 11, carte 11 et fig. 42/12)

C'est la plus répandue des formes de bracelets côtelés creux. Corcelettes et, dans une moindre mesure, Möriegen en regorgent et représentent vraisemblablement les deux principaux centres de fabrication. Sauf à Auvernier et Cortaillod, qui sont deux points d'accumulation de moindre importance, ces bracelets sont répandus assez également le long des Trois-Lacs et ne sortent pour ainsi dire pas de cette région, l'exemplaire de Saint-Prex étant, en effet, de forme un peu spéciale. Il n'est pas exclu que la forme soit attestée à Raysur-Saône, mais les dessins de la publication ne permettent pas d'en décider. Quant à l'exemplaire de Zurich/Alpenquai, il est trop isolé pour être considéré autrement que comme une exportation des palafittes occidentales.

Une variante très particulière de bracelet de forme 4, que nous n'avons pas englobée dans notre liste, n'est connue que par deux exemplaires de Möriegen⁸⁰ et un de Corcelettes⁸¹. Elle est caractérisée par plusieurs zones munies de fortes gorges incrustées d'un autre métal. On pourrait douter de l'authenticité des pièces de Möriegen. Mais le fait que le bracelet de Corcelettes soit brisé et en mauvais état constitue un élément en faveur de leur originalité. La question des contrefaçons nous semble d'ailleurs se poser pour la forme 4 (variantes 1 et 2) en général. Bien des pièces de Corcelettes, en particulier, nous paraissent un peu trop neuves et présentent de surcroît une teinte très rouge, évoquant davantage le cuivre que le bronze. Mais en l'absence de toute analyse spectrographique, et en présence de l'égale abondance de bracelets parfaitement authentiques (forme 1), nous ne pouvons nous permettre d'opérer un tri arbitraire.

80. BHM Berne, 7207 ; 7217.

81. MCAH Lausanne, 10014 ; MUSÉE CANTONAL VAUDOIS, pl. 27/6.

BRACELET CÔTELÉ, FORME 4, VARIANTE 1 (liste 12, carte 12 et fig. 42/13)

Répondant dans quatre stations seulement des lacs de Neuchâtel et de Bienne, cette variante de bracelet côtelé a rencontré beaucoup moins de succès que la précédente, mais elle se rattache de toute évidence à la même école. Corcelettes, une fois encore, livre presque la moitié de toute la collection, Auvernier et Mörigen constituant les autres principaux dépôts. Il n'est pas exclu que le dépôt de Ray-sur-Saône ait livré un fragment de ce type de bracelet.

Les bracelets de forme 4, variantes 1 et 2, entretiennent bien sûr d'assez fortes affinités avec certaines pièces de Lorraine, de Hesse, de Sarre et du nord du Pays de Bade, parmi lesquelles, cependant, on cherchera en vain l'exakte réplique d'un des modèles lacustres et en particulier de notre variante 2. Elles sont en effet pourvues de tampons nettement moins développés, d'un profil la plupart du temps plus refermé, comportant souvent au moins une facette plate (comme notre 88/20, qui pourrait bien avoir été importé), et d'un décor côtelé ordonné de façon différente. Les pièces les plus ressemblantes aux nôtres proviennent des dépôts de Frouard⁸², Basse-Yutz⁸³, Sarrelouis⁸⁴, Hochstadt⁸⁵ et Mannheim/Wallstadt⁸⁶, les deux derniers ayant d'ailleurs aussi livré des bracelets de forme 1.

BRACELET CÔTELÉ, FORME 3 (liste 13, carte 13 et fig. 42/14)

Comme c'était déjà le cas pour les variantes 3 et 4 de la forme 1, Auvernier s'affirme comme le principal centre du bracelet de forme 3, à l'inventaire de nouveau assez étoffé et régulièrement répandu autour des lacs, le Léman y compris. En comparaison avec les deux formes précédentes, on remarquera le caractère assez modeste des collections de Corcelettes et surtout de Mörigen. Exception faite de l'exemplaire isolé du Montlingerberg, la forme 3 est inconnue à l'est du lac de Bienne, comme du reste en Savoie, qui s'avère d'ailleurs extrêmement pauvre sinon complètement dépourvue de bracelets côtelés en général. L'incertitude demeure en ce qui concerne le dépôt de Ray-sur-Saône.

BRACELET TYPE CONCISE (liste 14, carte 14 et fig. 42/10)

Nous terminons cette revue des bracelets par une forme très typée, invariable, mais extrêmement rare, propre au lac de Neuchâtel, et n'apparaissant ailleurs qu'une fois, dans la sépulture fribourgeoise de Montet. Les sept bracelets de cette famille sont les uns et les autres si ressemblants, à la fois si particuliers et si constants dans la forme et le décor que nous les croirions volontiers issus d'un même atelier et peut-être même d'un seul artisan. Signalons que de Grésine⁸⁷, sur le lac du Bourget, provient un bracelet de caractère unique, mince et creux lui aussi, de forme certes très différente, mais dont le décor, composé de minces bourrelets longitudinaux délimitant des zones décorées de groupes de traits verticaux, n'est pas sans évoquer une certaine communauté d'inspiration avec les bracelets du lac de Neuchâtel.

Les listes de bracelets que nous venons de discuter montrent, s'il en était encore besoin, que les lacs de Neuchâtel, Bienne et Morat, et plus spécialement encore le lac de Neuchâtel, à l'habitat le plus dense, constituent le véritable centre du Bronze final palafittique en Suisse occidentale. 85% des bracelets examinés provenant de Suisse et des stations françaises du Léman (sept cent une unités) sont, en effet, fournis par ces trois lacs, dont près du tiers de la production est livré par la seule station de Corcelettes, plus de la moitié par Corcelettes et Auvernier et plus du 80% par les six stations les plus riches que sont Corcelettes (31,8%), Auvernier (22%), Mörigen (8,7%), Cortaillod (8,2%), Estavayer (6,2%) et Concise (5,7%). Tous les autres villages littoraux ne jouent qu'un rôle très secondaire. Que signifie donc pour nous la particulière richesse de ces quelques stations, et l'abondance de bracelets, dont nous ne savons même pas s'ils ont tous été portés ? Si nous admettons que chaque station, même la plus pauvre en matériel, avait son propre atelier de fondeur, et que le commerce entre elles était peu développé, l'opulence des inventaires ne s'explique alors que par l'importance plus grande et la durée plus longue de certaines d'entre elles, dont les artisans devaient fabriquer plus d'objets pour une population plus développée et peut-être aussi plus riche. L'étude précise des plans de villages entiers permettrait sans doute de confirmer ou d'infirmer ces hypothèses, en montrant par exemple si les villages les plus riches en bronze sont oui ou non beaucoup plus vastes que les autres. S'il faut penser au contraire que seuls certains centres disposaient d'une industrie métallurgique bien développée, et que celle-ci produisait non seulement en vue de la consommation locale mais aussi pour l'exportation à courte distance – c'était l'avis de Gross⁸⁸ –, les quantités de marchandises trouvées par exemple à Corcelettes et à Auvernier pourraient alors être considérées comme des stocks, dont les événements soudains et mystérieux de la fin du Bronze final auraient brusquement interrompu la distribution. Il n'est pas exclu non plus que l'accumulation de bronze dans certains sites soit liée à des pratiques votives ou funéraires. Nous sommes ainsi dans le doute et c'est pourquoi nous devons hésiter, pour chaque type de bracelet, à considérer les points de plus grande accumulation comme le ou les seuls centres d'invention, de fabrication et de distribution.

On peut aussi se demander pourquoi certains types de bracelets sont à ce point plus faiblement représentés que d'autres. Que l'on pense, par exemple, aux bracelets pentagonaux à alvéoles, aux bracelets en chevrons ou aux bracelets tardifs du type de Concise. Leur rareté peut bien sûr remonter à des causes d'ordre esthétique, dont nous n'avons pas de raisons de sous-estimer l'importance. Mais pourquoi un bracelet pentagonal à alvéoles, par exemple, qui s'inscrit si bien dans le contexte esthétique de l'époque (voir les épingles céphalaires !), n'aurait-il pas plu ? Ou est-ce que le prix particulièrement élevé de certains objets a aussi joué un rôle ? Nous nous demandons, quant à

82. REBOUL/MILLOTTE 1975, F 33/24-27, 30-31 (astragales continus); F 33/28 (comme 88/19, mais sans astragales dans les extrémités).

83. REBOUL/MILLOTTE 1975, F 33/12 (comme 88/19, mais sans astragales dans les extrémités).

84. KOLLING 1968, pl. 51/6 (proche de la variante 1, mais sans astragales, et disposition du décor à peine différente).

85. RICHTER 1970, pl. 55/978 (comme 88/19, mais sans astragales dans les extrémités).

86. MÜLLER-KARPE 1959, pl. 176/6 (proche de la variante 1, mais décor légèrement différent).

87. PERRIN 1870, pl. 13/12.

88. GROSS 1882, p. 6.

nous, si le moment où certaines formes sont apparues n'est pas responsable de leur distribution particulièrement restreinte. Il n'est pas exclu, en effet, que les bracelets en question aient été inventés chaque fois à la fin d'une période d'habitat, correspondant plus ou moins à la fin des phases Ha B1 et B2, et que le déplacement temporaire ou définitif des habitats à l'écart des lacs ait empêché une diffusion normale. Le bracelet pentagonal à alvéoles et le bracelet type Concise pourraient ainsi passer respectivement pour les formes les plus récentes à Ha B1 et B2.

Même partiel et ne comprenant que des types datables avec précision, cet inventaire débouche d'autre part sur d'intéressantes observations concernant la chronologie du Bronze final au bord des Trois-Lacs. Nous constatons, en effet, que des plus importantes stations, seules Estavayer et Hauterive – quoique les douze bracelets de cette dernière n'aient pas une bien grande valeur statistique – ont leur centre de gravité sur les phases palafittiques initiale et moyenne : 64,9% du matériel à Estavayer, 66,6% à Hauterive. La station de Bevaix semble assez équitablement partagée entre la phase finale et les phases antérieures (50% sur un total de dix bracelets seulement), alors que tous les autres villages ont livré une majorité plus ou moins accentuée de bracelets de la phase finale : 55,9% à Concise, 65,3% à Cortaillod, 79,4% à Auvernier, 87,8% à Corcelettes, 90,4% à Möriegen.

Pour en revenir aux relations entre l'est et l'ouest de la Suisse et aux particularités qui caractérisent les inventaires respectifs de ces deux régions, nous constatons donc que la typologie des bracelets du Bronze final suisse telle qu'on l'expose d'habitude⁸⁹ et telle qu'elle ressort des anciennes publications, est une typologie essentiellement occidentale, puisque presque aucune des formes en question n'apparaît dans les palafittes de Zoug et surtout de Zurich. Quels bracelets ont donc portés les lacustres de Suisse orientale ? La première réponse, d'ordre général, révèle une des caractéristiques fondamentales des palafittes zurichoises : les bracelets y sont proportionnellement beaucoup moins nombreux que dans la partie occidentale du pays, mais les épingles y sont peut-être plus nombreuses. La comparaison des inventaires de Zurich/Haumesser et d'Auvernier à Ha A2 et B1 est à ce point de vue exemplaire⁹⁰. A Haumesser, si nous admettons, pour être large, que tous les bracelets qui ne sont pas évidemment tardifs remontent à Ha A2 et B1, nous avons alors quarante-huit bracelets pour six cent trente-sept épingles, soit 7,5% de bracelets contre 15,5% à Auvernier, c'est-à-dire exactement la moitié. On remarquera, par contre, la masse incroyable d'épingles – plus de mille au total, les pièces antérieures à la phase finale représentant le 88% des pièces datables – alors que le total des bracelets n'atteint que soixante-deux unités, ce qui donne un rapport général de 5,4 bracelets pour cent épingles, contre 30,7% à Auvernier. Pour la période finale, la comparaison entre Zurich/Alpenquai et Auvernier est encore plus frappante. Même en admettant généreusement que les dix-huit bracelets de la station zurichoise sont tous de Ha B2, nous n'obtenons qu'un

rapport de 18,9 bracelets pour cent épingles, alors qu'en même temps à Auvernier on en compte 87,8%. Il est donc permis de croire que durant tout le Bronze final, les traditions de parure furent profondément différentes à l'est et à l'ouest de la Suisse et qu'elles autorisèrent dans les lacs occidentaux un épanouissement exubérant de formes et de décors, en comparaison duquel les inventaires zurichoises paraissent à la fois monotones et étiés. A la phase finale, ceux-ci comprennent avant tout des bracelets astragalés massifs⁹¹ de section ovale ou quadrangulaire, assimilables à notre forme 5, sans oublier les trois bracelets du type *Schaukelring*⁹², fréquents en Allemagne du sud⁹³, mais qui ne se retrouvent ailleurs dans les palafittes qu'à Corcelettes⁹⁴ (deux ex.) et à Nyon⁹⁵ (deux ex.). Aux périodes initiale et moyenne, mis à part les bracelets ocellés de forme 12 que nous avons déjà signalés, il faut mentionner un bracelet massif de section ronde, à décor ocellé⁹⁶, des bracelets de section fusiforme mince à extrémités pointues⁹⁷, des bracelets-rubans à côtes longitudinales⁹⁸ comme on en trouve aussi beaucoup en Suisse occidentale et enfin des bracelets atypiques plus ou moins indéfinissables.

Si c'est bien l'étude des bracelets qui fait ressortir le mieux l'originalité de la culture palafittique occidentale, et non seulement de sa typologie mais aussi de certaines de ses traditions, quelques autres types d'objets de bronze permettent également des observations du même ordre. Nous pensons surtout aux *rasoirs*⁹⁹, qui, courants voire même abondants dans les grandes stations des lacs de Bienne et Neuchâtel, sont rarissimes à Zurich. On connaît vingt-deux rasoirs à Auvernier, trente-sept à Corcelettes, trente-neuf à Möriegen, mais seulement trois à Haumesser et autant à Alpenquai ! Si cet instrument a bien revêtu la même fonction que nos rasoirs contemporains, il faut alors croire que les hommes de Suisse occidentale portaient moins la barbe ou en tout cas des barbes mieux entretenues que celles de leurs voisins zurichoises ! Mais l'abondance des rasoirs ne caractérise pas l'ensemble de la Suisse occidentale, puisque cet instrument est de nouveau très rare au bord du Léman : un exemplaire à Morges, trois aux Eaux-Vives. Les palafittes de Savoie ne semblent pas non plus en avoir livré une grande quantité.

Les *couteaux à douille*¹⁰⁰ sont depuis longtemps déjà considérés comme caractéristiques de la Suisse occidentale et de la France. Quantitativement assez peu répandus au bord des Trois-Lacs, ils abondent par contre dans la région genevoise et dans les palafittes de Savoie. Les *haches à douille arrondie* sont également beaucoup plus nombreuses en Savoie et au bord du Léman que sur les rives des lacs de Neuchâtel, Bienne et Morat.

Quant au fond commun du Bronze final, il est constitué à Auvernier avant tout par les épingles, la majorité des couteaux, les pointes de lance, les épées, les faucilles et les haches à ailerons. Mais dans cette panoplie commune aux parties orientale et occidentale de la Suisse, tout n'est cependant pas commun au même degré. Parmi les épingles, par exemple, les

89. RUOFF 1971, p. 78 ; RUOFF 1974, pl. 37.

90. Ces comparaisons reposent sur des comptages de matériel des stations zurichoises effectués dans l'album de photos du MNS Zurich.

91. MÜLLER-KARPE 1959, pl. 178 D.

92. RUOFF 1974, pl. 38/13-15.

93. MÜLLER-KARPE 1959, pl. 175 A/4-5, 8.

94. MCAH Lausanne, 12273 et coll. Colomb 1334.

95. MAH Genève, M 705-706.

96. MNS Zurich, 1327-2 (Haumesser).

97. RUOFF 1974, pl. 37/6-7.

98. MNS 1327-3 (Haumesser). Voir nos 91/9-10.

99. D'après JOCKENHÖVEL 1971.

100. Carte de répartition suisse chez RUOFF 1974, carte III.

épingles céphalaires ne sortent guère de la province palafittique, alors que celles à tête enroulée ou à petite tête vasiforme se rencontrent aussi bien en France qu'en Tchécoslovaquie. Quant aux couteaux, les modèles à manche massif¹⁰¹ ont une répartition essentiellement occidentale, mais englobant la Suisse entière.

3. CONCLUSION

Nous espérons avoir mis en relief avec assez d'évidence les caractères originaux du Bronze final d'Auvernier, d'une part vis-à-vis des palafittes de Suisse orientale, par rapport, d'autre part, aux provinces plus occidentales que sont le Léman et la Savoie. Cette originalité transparait aussi bien dans la poterie, au niveau de la forme comme à celui du décor, que dans l'industrie métallurgique, où l'exubérance du décor au trait, allié à l'invention des formes, en est la meilleure expression. Mais s'il est facile de la constater, il est par contre impossible d'expliquer cette originalité qui semble faire de la Suisse occidentale une province particulièrement riche. Est-elle due à des phénomènes ethniques ou à des conditions économiques mises en place au cours même du Bronze final, ou prend-elle ses racines dans des traditions bien plus lointaines ? Il ne serait alors pas étonnant que l'importance des décors gravés des bronzes soit à considérer comme l'héritage de la civilisation du Rhône au Bronze ancien.

Il resterait encore à fixer avec précision les limites de ce que nous avons appelé groupe occidental du Bronze final suisse. A l'est, il est relativement facile d'opposer aux lacs de Neuchâtel, Bienne et Morat les palafittes de Zoug et Zurich, mais, faute d'une densité suffisante de trouvailles, nous ne savons pas où passe exactement la limite entre ces deux provinces. Sur le Plateau, elle

devrait cheminer à peu près à la hauteur d'Aarau. Le long du Jura, quelques stations de hauteur ont livré de bons inventaires de poterie mais des objets de bronze en quantité toujours si restreinte que la comparaison avec les palafittes reste incomplète. Près de Delémont, le Roc de Courroux¹⁰² offre un assez fidèle reflet du matériel récent d'Auvernier, où nous reconnaissons, entre autres, la jatte, le plat creux cannelé et le petit pot. Aucun plat creux à sillons n'est par contre cité. Plus à l'est, dans le canton d'Argovie, le Bönistein¹⁰³ a livré un matériel mélangé s'étalant de Ha A2 à Ha B2, dans lequel on reconnaît plusieurs éléments de la phase finale occidentale, en particulier des plats creux à sillons et à cannelures. Un bol à rebord échancré constitue, par contre, un élément typiquement oriental. Encore un peu plus à l'est, l'horizon supérieur (Ha B2) du Kestenberg¹⁰⁴, entre Aarau et Baden, marie également des influences orientales et occidentales, mais celles-là semblent presque l'emporter sur celles-ci. C'est ainsi qu'on reconnaît des bols sinueux, des bols à rebord échancré, un plat creux à très large rebord, des récipients à col, des panneaux de cannelures verticales et un cordon en relief sur une épaule, tandis que la note occidentale est donnée par des petits pots, des plats creux à cannelures et un fragment de plat creux typique à trois sillons.

Du côté de l'ouest, seule la mise sur carte du plus grand nombre possible de types métalliques et céramiques pourra révéler l'extension exacte des différentes zones d'influence. Pour l'instant, il était surtout intéressant de constater, même provisoirement, que le lac de Neuchâtel, et principalement sa rive nord, formait le noyau d'un groupe très original, comprenant les lacs de Bienne et de Morat et la partie orientale du bassin lémanique, et n'entretenant que peu d'affinités avec les palafittes de Savoie et l'est de la France en général.

101. Carte de répartition dans JOCKEN-HÖVEL/SMOLLA 1975.

102. LÜDIN 1972/73.
103. DRACK 1947.

104. RUOFF 1974, pl. 31-34.